



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Total

Question au Gouvernement n° 606

Texte de la question

PRIX DE L'ÉNERGIE ET REVENUS PÉTROLIERS

M. le président. La parole est à M. Dominique Raimbourg, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Dominique Raimbourg. Ma question, qui s'adresse à M. le Premier ministre, a trait à l'augmentation inquiétante du prix de l'énergie. Vendredi dernier, le prix du baril du pétrole atteignait 139 dollars. Dans le même temps, le prix de l'essence et des carburants avait augmenté, depuis le 1er janvier 2008, d'environ 40 %, tandis que les profits de la société Total atteignaient 12,2 milliards d'euros - ce dont on ne peut que se féliciter, mais qui ne laisse pas de poser néanmoins quelques questions.

Tout d'abord, ces profits, loin d'être consacrés prioritairement à l'investissement, sont utilisés pour racheter des actions à l'intérieur du groupe et, d'autre part, pour augmenter le dividende de près de 11 %. Parallèlement, la contribution exceptionnelle de Total - qui versait jusqu'à présent un peu plus de 100 millions d'euros, participation qui sera portée à 200 millions d'euros si, comme cela me semble devoir être le cas, l'aide à la cuve est acceptée - peut, pour des esprits mal orientés, s'apparenter à de la charité. Or la charité n'est pas de mise aujourd'hui, où un grand nombre de nos compatriotes souffrent et sont aux prises avec une augmentation importante du prix des carburants, et où s'exprime la demande de plus de justice et d'équité.

Comment, monsieur Premier ministre, envisagez-vous, au-delà de l'aide à la cuve, de satisfaire cette revendication de plus de justice et d'équité, afin d'atténuer sensiblement les conséquences de cette crise pétrolière pour nos compatriotes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. Guy Geoffroy. Il faut délocaliser Total...

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi. Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Monsieur Raimbourg, je vous remercie de votre question, et plus particulièrement d'avoir noté que nous avons négocié avec la société Total qu'elle renouvelle son engagement de financement de la prime à la cuve et s'engage même à aller au-delà, c'est-à-dire à tenir compte de l'augmentation de cette prime dont le montant passera de 150 à 200 euros pour l'ensemble des ménages modestes, c'est-à-dire pour près de 700 000 foyers.

Il est évident, comme vous le soulignez à juste titre, que ce n'est pas suffisant. Il serait toutefois bien maladroit de vouloir s'attaquer à ce problème en s'attaquant au groupe Total, car cela reviendrait à exercer une forme de discrimination envers un producteur-raffineur-distributeur qui se trouve être sur le territoire français. Comme vous le savez en effet, le problème est d'ordre mondial et nous devons tenter d'y apporter des réponses mondiales - j'y reviendrai.

Pour ce qui concerne les profits du groupe Total, que vous dites exceptionnels, je vous engage à en vérifier le montant pour l'exercice précédent et l'exercice antérieur. En effet, malgré des prix du baril bien inférieurs, le cours de bourse et le résultat étaient exactement les mêmes : ce n'est donc pas à la hausse du cours du pétrole que Total doit le volume de ses résultats. D'autre part, je vous indique que le groupe Total a investi exactement le même montant que celui de ses profits en recherche et développement, en particulier dans les pays susceptibles de fournir du pétrole.

Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. C'est faux !

Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi. Non, ce n'est pas faux : vérifiez vos chiffres, comme je l'ai fait pour les miens !

Ce n'est pas tout. Puisque c'est au niveau mondial que le problème se pose, j'ai demandé qu'au niveau de l'Union européenne, l'état de l'ensemble de nos réserves soit publié de manière transparente, à un rythme hebdomadaire, comme aux États-Unis et au Japon, car l'obscurité favorise les phénomènes de spéculation. Par ailleurs, le Président de la République a demandé au directeur général du Fonds monétaire international de proposer des solutions permettant de gérer ces profits exceptionnels dont l'origine, la source et le lieu de résidence se trouvent essentiellement - vérifiez-le - du côté des pays producteurs.

Voilà les engagements que nous avons pris et les mesures que nous allons mettre en oeuvre. Ne croyez pas, j'y insiste, que c'est au niveau strictement national que le problème pourra se régler, car il s'agit d'un problème d'ordre mondial. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Dominique Raimbourg](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 606

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 juin 2008